

# Lécousse info

Journal municipal - [www.lecouisse.fr](http://www.lecouisse.fr) - # 145 - Avril 2022



> actualités / p.4-12  
La Journée Citoyenne



> enfance jeunesse / p.13-14  
Les écoles



> initiatives / p.15-16  
La Saint-Jean



> services / p.17-19  
Les tarifs communaux



Le carnaval  
des  
enfants

- AGENCEMENT - RÉNOVATION
- MENUISERIE - BOIS - PVC - ALU
- CLOISONS SÈCHES, ISOLATIONS
- PORTES DE GARAGES
- PORTAILS ET CLÔTURES
- DÉPANNAGE VOILETS ROULANTS ET PERSIENNES



**Pascal GRIMAULT**  
12 rue Poullet - 35300 FOUGERES

Entreprise certifiée Qualification QUALIBAT 3511 4131 4311  
Tél. 02 99 99 13 40 - 06 67 29 24 47 - Fax 02 99 99 10 04  
agencement.grimaault@orange.fr



Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

*Le professionnel de vos Aménagements Extérieurs*

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.
- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

4 rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 99 94 33 14  
contact@dauguettp.fr - www.dauguet-amenagement-exterieur.fr



**PASCALTUAL E.U.R.L.**  
**CARRELAGE-FAIENCE**  
REVETEMENT DE SOLS

**BUREAU : Tél. 02.99.94.24.20**  
3, boulevard André Malraux - 35133 LÉCOUSSE

**ATELIER : Tél. 06.67.27.05.95**  
35460 St-Brice-en-Coglès



**Cherbonnel Eric**  
**Charpente bois**

35133 - LÉCOUSSE 02 99 99 20 47  
www.charpente-fougeres-35.fr

**SOCIÉTÉ DES TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT**



**URBANISME - INFRASTRUCTURES**  
**AMÉNAGEMENT - PAYSAGE**  
**MAITRISE ŒUVRE VRD**



47-49, rue Kléber - BP 80416  
35304 FOUGERES Cedex

Tél. 02.99.99.99.49  
agence.fougeres@tecam.fr

www.tecam.fr



Tél. 02 23 51 10 22

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE  
maximedauguet@aliceadsl.fr  
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

Faites tourner le vent de votre côté...

...Communiquez



**ACTEUR ET PRODUCTEUR DE VOTRE COMMUNICATION LOCALE**

**GRAPHISME**  
**IMPRESSION NUMÉRIQUE**  
**OFFSET**  
**FINITION DÉCOUPE**  
**SIGNALÉTIQUE & DÉCO**

**PONTORSON**  
02 33 60 10 61

**LÉCOUSSE FOUGÈRES**  
02 99 94 25 26

commercial@arcenciel-imprimeurs.com



**RÉNOVATION - EXTENSION**



Interlocuteur unique pour tous vos travaux. Accompagnement et suivi de chantier.

**Agence Fougères - Vitré** | 06 50 56 46 47  
1 allée de la Haute Garenne - 35133 LÉCOUSSE | roland.fougeray@illico-travaux.com

www.illico-travaux.com



**PEINTURE - DECORATION**  
**REVÊTEMENTS MURS ET SOLS**  
**VITRERIE - RAVALEMENT**

**Thierry PILLET**

35133 LÉCOUSSE  
Tél. 02.99.94.59.00  
Port. 06.79.71.48.18

e-mail : thierry.pillet.peintre@orange.fr



## sommaire

### actualités / p. 4-12

Le Pôle Santé  
La Journée Citoyenne  
Le budget participatif  
La Magie de Noël en images  
Les tarifs de l'eau  
L'arrivée de la fibre optique  
Les travaux chemin de la République  
Les travaux rues Gauguin et Sérusier  
Les collectifs de Fougères Habitat  
14 pavillons au Haut des Rochelettes  
L'accueil des nouveaux habitants  
La SEIDMA  
Les subventions aux associations

### enfance-jeunesse / p. 13-14

L'actualité des écoles  
L'accueil de loisirs  
Les bilans 2021  
Le jeu d'enquête du CMJ

### initiatives / p. 15-16

Le carnaval du comité des fêtes  
La fête de la Saint-Jean  
L'actualité de la médiathèque  
L'Espérance de Lécousse

### services / p. 17-19

Les tarifs communaux  
Les chiffres de l'activité 2021  
L'état-civil  
Les permis de construire  
Les déclarations de travaux  
Les numéros utiles



Directrice de la publication : Anne Perrin, maire.  
Rédaction : Alban Desile (06 86 86 47 77), avec la commission Communication présidée par Christophe Drugeot et constituée de Hubert Couason, Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Élise Cosme, Sébastien Étienne, Adeline Ollivier.  
Crédit photos : commune de Lécousse.  
Mise en page, impression : Arc en Ciel Imprimeurs, Lécousse. - Dépôt légal : 588.

## éditorial



Chères Lécoussaises et chers Lécoussais,

Le samedi 18 décembre dernier, nous avons eu la chance de pouvoir nous retrouver lors des vœux du Conseil municipal, que j'ai pu présenter à la population en extérieur, sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Vous avez été nombreux à participer à notre « Magie de Noël », nouvelle formule en cœur de bourg, qui avait ce côté « petit village de montagne » : illuminations, froid sec mais sans neige. Je remercie nos commerçants, qui ont été actifs dans l'animation, et l'équipe municipale pour ce nouvel événement apprécié de tous, pour la nouveauté et sa convivialité.

Triste actualité oblige, nous avons une pensée collective pour le peuple ukrainien qui, en raison de l'invasion russe, subit, souffre et meurt depuis la fin février. C'est une guerre qui nous concerne tous, une guerre contre nos valeurs de démocratie, au mépris du droit international. Face à ce désastre et à la souffrance, des mouvements de solidarité et d'entraide se mettent en place pour lui venir en aide. En complément des collectes de dons individuels via les associations, le Conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 1500 €, permettant de soutenir au plus près les besoins des Ukrainiens.

Avec le printemps, la vie communale et associative reprend dans sa dimension événementielle, avec successivement le carnaval, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants arrivés en 2020 et 2021, puis la matinée citoyenne et la fête de la Saint-Jean.

La matinée citoyenne, suspendue en 2020 et 2021, revient le samedi 14 mai prochain, avec la volonté de se retrouver tous autour de petits chantiers de nettoyage, dans l'esprit de renouer ou créer des liens. À l'occasion de cette matinée, la commission « Jeunesse » vous propose aussi de réfléchir pour alimenter une capsule temporelle : à découvrir dans ce bulletin. Ce même samedi, de 14 h 30 à 16 h 30, le Conseil Municipal des Jeunes va enfin pouvoir organiser son grand jeu reporté deux fois, à destination des jeunes de 10 à 13 ans.

La commission « Cadre de vie » enclenche le 2<sup>ème</sup> Budget participatif à destination des citoyens, qui pourront déposer leur dossier jusqu'au 30 avril prochain.

Les démarches administratives et les consultations pour le Pôle Santé avancent, en vue d'un démarrage des travaux prévu avant l'été et une finalisation au premier semestre 2023. Le dossier de la Zone du Parc avance également, avec une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux réalisée par la commune en mai. Le détail sera présenté aux commerçants de la Zone du Parc et dans le prochain bulletin.

Concernant la fibre, elle s'ouvre enfin à la commercialisation pour une première tranche ce printemps. La 2<sup>ème</sup> tranche sera finalisée au début de l'été.

À très bientôt, lors des nombreuses rencontres proposées dans la commune.



Anne Perrin,  
Maire de Lécousse

## Pôle Santé : le projet est lancé



Afin de permettre l'installation de médecins généralistes à Lécousse, dans le cadre de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) Fougères-Lécousse, la commune va entièrement réhabiliter une maison d'habitation située au 1, rue de la Guillardière. Le bâtiment, dont la commune est propriétaire depuis 2012, abritera un Pôle Santé au rez-de-chaussée et un logement indépendant à l'étage. Réparti sur une superficie totale de 110 m<sup>2</sup>, le Pôle Santé comportera notamment une zone d'accueil, une salle d'attente commune aux praticiens,

ainsi que quatre bureaux de consultation équipés d'un point d'eau. À l'étage, le logement T3 de 61 m<sup>2</sup> se composera d'un espace cuisine/séjour, d'une arrière-cuisine, de deux chambres et d'une salle d'eau.

### Les médecins associés au projet

La commune a confié la maîtrise d'œuvre du projet à l'agence fougéraise ADG Architecte. Les Drs Éléonore Salardaine et Ronan Garnier, qui s'installeront dans les futurs locaux réhabilités, ont été étroitement associés

à la conception du projet. La commune et les deux médecins ont également signé une promesse de location afin de formaliser les engagements réciproques.

Un appel d'offres a été lancé en février dernier pour la réalisation des travaux. Le Conseil municipal s'est prononcé sur le choix des entreprises lors de la séance du 25 mars. Les premiers travaux pourraient débuter prochainement. L'ouverture du Pôle Santé est programmée au 1er semestre 2023.

### Des demandes de subventions

Au stade de l'avant-projet définitif, le montant total des travaux est estimé à 345 500 € HT : 237 500 € pour le Pôle Santé et 108 000 € pour le logement. Pour la réalisation du Pôle Santé, la commune a sollicité :

- une aide de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux d'un montant de 79 353 €
- une aide de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique, d'un montant de 52 902 €
- une aide du Département d'Ille-et-Vilaine, dans le cadre du Fonds de Soutien aux Projets Locaux pour la transition et la vie sociale, d'un montant de 79 353 €

Le reste à charge pour la commune serait donc de 79 353 €, soit 30 % du montant de l'opération.

### à noter

#### > Scrutins : 2022, année électorale

Deux scrutins importants sont au programme de l'année 2022 : l'élection présidentielle et les élections législatives. Le premier tour de l'élection présidentielle se tiendra le dimanche 10 avril et le second tour le dimanche 24 avril. Le premier tour des élections législatives aura lieu le dimanche 12 juin et le second le dimanche 19 juin. Pour l'élection présidentielle, les inscriptions sur les listes électorales sont closes depuis le début du mois de mars. Pour les législatives, la date limite d'inscription est fixée au mercredi 4 mai en ligne ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) et au vendredi 6 mai en mairie.

## 4<sup>ème</sup> Journée Citoyenne : réunion d'information le 6 avril



# Journée Citoyenne Lécousse

Annulée deux années de suite en raison de la crise sanitaire, la Journée Citoyenne fera son grand retour le **samedi 14 mai**. Comme lors des trois premières éditions, vous serez invités à participer en matinée aux chantiers d'amélioration du cadre de vie : débroussaillage des chemins piétonniers, ramassage des débris, entretien des parterres, etc. Au-delà des travaux, cette opération toujours très attendue permet de faire connaissance avec les habitants, de créer du lien social et de vivre un moment privilégié d'échange et de partage. Le buffet du midi, qui se déroulera à la salle Hermine, sera offert aux participants pour que tout le monde puisse se rencontrer dans une ambiance conviviale.

Afin de préparer cette matinée citoyenne, une réunion publique d'information sera organisée le mercredi 6 avril, à 20 h, à la salle Émeraude. N'hésitez pas à venir nous faire part de vos idées et choisir les chantiers qui vous intéressent le plus !

Pour vous inscrire à la Journée Citoyenne, vous pouvez retourner en mairie le talon réponse du flyer inséré dans ce journal municipal. Vous pourrez également vous inscrire lors de la réunion publique du 6 avril.

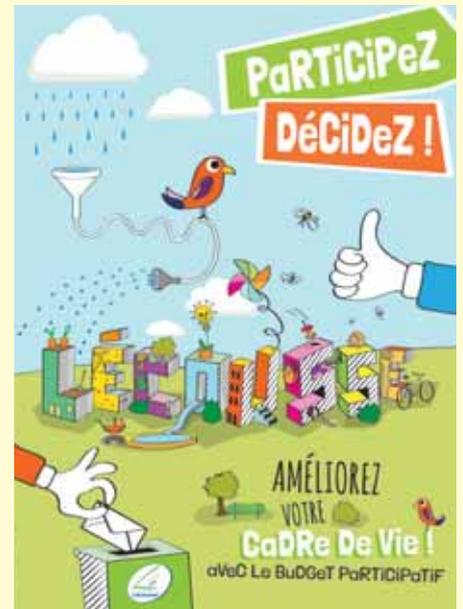
- **Renseignements :**  
[www.lecouisse.fr](http://www.lecouisse.fr)  
[accueil@lecouisse.fr](mailto:accueil@lecouisse.fr)  
 Tél. 02 99 94 25 05

### Laissez une trace dans la mémoire de Lécousse !

La commune va profiter de la Journée Citoyenne pour lancer une initiative très originale : la création d'une capsule temporelle. Le principe ? Recueillir des petits objets représentatifs de notre époque à destination des générations futures. Le caisson, dont le contenu constituera une sorte de témoignage de l'époque, sera ouvert en 2050.

Jusqu'au vendredi 29 avril, vous pourrez venir chercher à la mairie une enveloppe de format A5 par famille. Vous y glisserez l'élément de votre choix : une coupure de journal ou de magazine qui parle d'un événement présent, un petit objet qui représente l'époque actuelle, un ticket de commerce, une photo, un dessin, un texte, etc. Vous pourrez déposer votre enveloppe le samedi 14 mai, jour de la Journée Citoyenne, dans le contenant prévu à cet effet.

Toutes les informations pratiques seront détaillées sur le site de la commune : [www.lecouisse.fr](http://www.lecouisse.fr).



### Budget participatif : c'est reparti !

Après le succès de la première édition, la commune a lancé un nouveau Budget participatif. Vous avez jusqu'au 30 avril pour déposer en mairie vos projets pour améliorer le cadre de vie dans notre commune : de nouveaux espaces publics partagés, du mobilier urbain sur un site déterminé, des aménagements en faveur de la biodiversité, etc. Toutes vos idées sont les bienvenues ! Rappelons que tout citoyen de Lécousse âgé de plus de 12 ans peut proposer un projet.

Les dossiers déposés seront examinés par la commission Cadre de vie et Budget participatif et les services techniques, qui évalueront leur admissibilité et leur faisabilité. Les projets retenus seront communiqués aux Lécoussois en septembre prochain. Le 7 octobre, les porteurs de projet présenteront leurs idées à la population. Le vote des habitants se déroulera du 10 au 14 octobre. Les projets ayant remporté le plus de suffrages seront financés dans le cadre du budget d'investissement de la commune.

Pour présenter votre projet, vous pouvez utiliser la fiche insérée dans ce journal municipal. La fiche projet, la charte du participant et le calendrier prévisionnel sont disponibles sur le site [www.lecouisse.fr](http://www.lecouisse.fr).

## En images : la cérémonie des vœux et la Magie de Noël



La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le samedi 18 décembre. En raison du contexte sanitaire, ce rassemblement convivial s'est déroulé exceptionnellement en extérieur, sur le parvis de la mairie magnifiquement éclairé. Les habitants sont venus nombreux écouter Madame le Maire dresser le bilan de l'année passée et des projets en cours.

Les festivités se sont poursuivies avec la 1<sup>ère</sup> édition de la Magie de Noël organisée par la commune. Au programme : des spectacles de la compagnie rennaise Morel Family, une distribution gratuite de Barbe à papa, du vin chaud et des galettes saucisses proposées par le café-épicerie, etc. Masques et passe sanitaire ont permis à tous de profiter de ce moment de fête qui a ravi petits et grands.



## à noter

### > Ukraine : la commune solidaire

La commune de Lécousse apporte tout son soutien au peuple ukrainien face à la guerre qui frappe le pays. À ce titre, le Conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 1500 €, qui sera versée à un Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO). Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a activé ce FACECO afin de fédérer les initiatives et l'élan de solidarité exceptionnel avec le peuple ukrainien dans les territoires.

La commune se veut être un relais auprès de tous ceux qui souhaitent témoigner de leur solidarité en faisant un don financier, un don matériel ou en accueillant des réfugiés. Toutes les adresses utiles sont disponibles sur le site [www.lecouisse.fr](http://www.lecouisse.fr), rubrique Actualités.



## Anniversaire : les 100 ans de Georgette Biard



Le lundi 7 mars, Madame le Maire s'est rendue à l'Ehpad des Tilleuls, à Parigné, pour fêter les 100 ans de Georgette Biard. À 97 ans, Mme Biard a quitté la rue Maurice Ravel, où elle a vécu avec son mari, pour rejoindre l'Ehpad de Parigné. Toujours très coquette et gardant sa vivacité d'esprit, elle y a trouvé de nombreux amis.

Mme Biard a été coiffeuse pendant 45 ans à Fougères. Situé boulevard Jean Jaurès, son salon employait 3 salariées. Au nom du CCAS, Madame le Maire lui a remis un bouquet de fleurs, ainsi que des chocolats fins qu'elle apprécie tout particulièrement.



## Eau et assainissement : les tarifs 2022

L'eau et l'assainissement sont des compétences de Fougères Agglomération. Cependant, la commune de Lécousse bénéficie d'une délégation afin de poursuivre les coopérations mises en place avec la Ville de Fougères dans la gestion de ces services. Le Conseil municipal a fixé les tarifs suivants pour l'année 2022. Ces tarifs ont été transmis à Fougères Agglomération pour validation.

### Eau potable

- Abonnement : 55,59 € HT
- Consommation : 1,716 € HT/m<sup>3</sup>

### Redevance assainissement

La redevance est fixée à 1,776 € HT/m<sup>3</sup>

### Participation pour l'assainissement collectif (PAC)

- construction individuelle : 660 €
- par logement si collectif : 210 €
- par chambre si hôtel : 150 €
- locaux d'activités et restaurants : 700 € pour une surface de plancher de 1 à 100 m<sup>2</sup> (5 € par m<sup>2</sup> supplémentaire)

La PAC est demandée 6 mois après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

Simulation de facture 2022 pour une consommation de 120 m <sup>3</sup>	
Conformément au décret n°2007-675 du 4 mai 2007	
<b>EAU</b>	
Part fixe	55,59 €
Part consommation	205,92 €
Redevance Agence Eau (lutte pollution)	36,00 €
Redevance Syndicat Mixte de Gestion	22,80 €
	TVA 5,5 %
	17,31 €
Redevance Agence Eau (modernisation réseaux)	18,00 €
	TVA 10 %
	1,80 €
	<b>Total TTC Eau</b>
	<b>357,42 €</b>
<b>Assainissement</b>	
Tarif service Assainissement	213,12 €
	TVA 10 %
	21,31 €
	<b>Total TTC Assainissement</b>
	<b>234,43 €</b>
	<b>Total facture TTC</b>
	<b>591,85 €</b>
Prix au m <sup>3</sup> : 4,93 €	

## Fibre optique : les premiers foyers éligibles



Une armoire technique installée à Lécousse par Mégalis Bretagne.

Les agglomérations, telles que la ville de Fougères, voient leur couverture en très haut débit assurée par les opérateurs privés. Les autres communes bretonnes dépendent de Mégalis Bretagne, syndicat mixte financé par la Région Bretagne, les Départements bretons et les intercommunalités. Cela concerne environ 90 % du territoire breton et 60 % de la population. Au fur et à mesure du déploiement, Mégalis Bretagne livre les éléments opérationnels du réseau au délégataire THD Bretagne, qui les exploite et qui vend des droits d'utilisation aux fournisseurs d'accès Internet (FAI). Ce sont ces FAI qui raccordent leurs abonnés et leurs proposent les services Internet.

Les travaux de déploiement de la fibre optique, réalisés par le groupement Axione-Bouygues Énergies & Services pour le compte de Mégalis Bretagne, ont pris beaucoup de retard partout en Bretagne. À Lécousse, cinq armoires techniques seront déployées pour desservir, dans un premier temps, la partie nord de la commune. Deux d'entre-elles sont aujourd'hui opérationnelles. Elles concernent au total 867 prises commercialisables. Deux autres sont en cours de déploiement. Enfin, la dernière devrait entrer en service au début de l'été.

Pour savoir si votre domicile peut recevoir la fibre, vous pouvez effectuer un test d'éligibilité notamment sur les sites Internet des FAI.

## Chemin de la République : la dernière ligne droite



Engagés il y a près d'un an, les travaux de requalification du Chemin de la République avancent à grands pas. Après la refonte complète du réseau gravitaire pluvial et la reprise des branchements des propriétés, le chantier s'est poursuivi début mars par des interventions importantes sur la structure de la chaussée (photo) sur divers tronçons. Le réaménagement complet de la voirie a démarré dans la foulée. Rappelons que ce programme de sécurisation prévoit la création de chicanes et de plateaux surélevés, l'aménagement d'un espace partagé entre piétons et cyclistes sur l'un des côtés de la voie, ainsi que la mise aux normes des deux quais de bus. La fin de ce chantier d'envergure est prévue à la mi-mai.

## Rues Gauguin et Sérusier : les travaux réalisés



Une consultation a été réalisée auprès des entreprises pour les travaux de sécurisation des rues Paul Gauguin et Paul Sérusier : création de ralentisseurs, chicanes, îlots de sécurité, places de stationnement, etc. Lors de la séance du 10 décembre 2021, le Conseil municipal a retenu :

- le devis de l'entreprise SARL Dauguet TP d'un montant de 24 675 € HT pour les travaux de terrassement-voirie-EP
- le devis de l'entreprise Horizon Signalisation d'un montant de 12 902,50 € HT pour les travaux de signalisation

Le montant total des travaux s'élève donc à 37 577,50 € HT, soit 45 093 € TTC.

Le chantier a démarré au début du mois de mars pour une durée d'un peu plus de deux semaines. L'entreprise Horizon Signalisation a pris le relais pour la pose de la signalisation verticale et horizontale : marquage au sol, panneaux, etc.

Le programme de travaux se poursuivra par la sécurisation de la rue Pierre Beylet. Le chantier sera réalisé plus tard dans l'année, suite à l'achèvement du lotissement Le Clos des Prés.

et aussi

### > Mise en conformité du RLP : une mission d'assistance



La révision du Règlement Local de Publicité (RLP) a été approuvée par le Conseil municipal le 11 décembre 2020. Ce nouveau règlement implique une mise en conformité de l'ensemble des publicités, enseignes et pré-enseignes du territoire communal dans un délai de 6 ans pour les enseignes et de 2 ans pour les pré-enseignes et publicités. Afin d'assister la commune dans cette procédure et d'accompagner les commerçants concernés par ces mises en conformité, la commune a sollicité le cabinet GOPUB Conseil, qui a conduit la révision du RLP. Le Conseil municipal a accepté la proposition du cabinet d'un montant de 9 240 € HT. Selon le calendrier préétabli, cette mission d'assistance s'étalerait de 2022 à 2026.

### > École Montaubert : des vidéoprojecteurs interactifs

La commune souhaite développer l'installation de vidéoprojecteurs interactifs à l'école Montaubert. L'acquisition de 4 appareils est prévue cette année : 2 pour la maternelle et 2 pour l'élémentaire. Le montant total de l'opération s'élève à 6 321,84 €. La commune a sollicité une subvention de l'État au titre de la Dotatation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 1 580,46 €.

### > Balayage : le choix du prestataire

Une consultation a été réalisée sur la plateforme des marchés e-Megalis pour le renouvellement du contrat de balayage de l'ensemble des voies de la commune pour une durée de trois ans (2022 à 2024). Le Conseil municipal a retenu l'offre de la société Théaud selon les modalités suivantes :

- facturation aux kilomètres réels balayés : 31,90 € HT/km ; 31,90 € le km supplémentaire (pour demande ponctuelle non contractualisée)
- prestation de pré-balayage manuel par souffleur : 11,40 € HT/km
- gestion et traitement des déchets : forfait évacuation des déchets (dont location caisson) 190 € HT ; coût à la tonne de gestion des déchets 88 € HT

## Fougères Habitat : deux premiers collectifs dans la commune



Le collectif au Clos des Prés.



Le collectif aux Vallons Saint-Martin.

Jusqu'à présent, l'habitat social ne concernait que des maisons individuelles à Lécousse. La donne a changé avec la livraison de deux premiers collectifs par Fougères Habitat. Le premier, qui a accueilli ses résidents à l'automne dernier, est situé au Clos des Prés. Il regroupe 22 logements (8 T2 et 14 T3) dotés de belles prestations : une pièce de vie avec baie vitrée et un espace cuisine, un balcon, une terrasse ou un jardinet,

un parking privatif extérieur, etc.

Le deuxième collectif a été officiellement livré le 1<sup>er</sup> avril dernier. Situé aux Vallons Saint-Martin 2, l'immeuble sur 4 niveaux est composé de 23 logements (T2, T3 et T4) équipés des mêmes prestations que le premier collectif. Quatre pavillons complètent l'opération.

La commune a participé à ces deux programmes à hauteur de 17 000 € par

logement. Dans le cadre du Fonds d'Intervention pour l'Habitat (FIH), Fougères Agglomération a attribué à la commune une subvention de 45 750 € pour financer la création de ces logements : 1 500 € par logement financé par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (12 au total) et 750 € par logement financé par le Prêt Locatif Social et le Prêt Locatif à Usage Social (37 au total).

## Habitat social : 14 nouveaux pavillons au Haut des Rochelettes



Dans le cadre de l'opération d'aménagement du lotissement Le Haut des Rochelettes, démarrée au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, le promoteur Petit Promotion a livré 14 maisons individuelles T4 au bailleur social rennais Néotoa. Chaque pavillon est de qualité et lumineux, comprenant au rez-de-chaussée une pièce à vivre et une salle d'eau, à l'étage trois chambres et une salle de bain. Chaque maison dispose d'une place de parking et d'un garage, ainsi que d'une terrasse et d'un jardin exposés sud.

L'inauguration s'est déroulée sur place, rue Marie Curie, le 8 mars dernier. La visite de la résidence s'est poursuivie à la salle Émeraude par la cérémonie officielle de remise des clés aux locataires, en présence notamment de Ludovic Coulombel, Président de Neotoa, Madame le Maire et du député Thierry Benoit. Les 14 nouvelles familles ont pu ainsi faire connaissance.

## Cérémonie : l'accueil des nouveaux habitants



Le samedi 19 mars, le Conseil municipal a renoué avec la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, installés à Lécousse en 2020 et 2021. Une soixantaine de personnes étaient présentes. Chacune s'est présentée et s'est vu offrir un cadeau de bienvenue de la part du Conseil municipal. À l'issue, un pot convivial et d'échange a été servi.

## Vie économique : la SEIDMA poursuit son développement à Lécousse

Reprise en 2018 par Stéphane Marion et son associé Anthony Quéhin, la SEIDMA (Société d'Études et d'Industrialisations de Mécaniques et d'Automatismes) est spécialisée dans l'usinage de précision. Implantée rue de la Butte, l'entreprise fabrique des pièces unitaires ou de petites séries pour un fichier de plus de 250 clients répartis en France, en Europe et même aux États-Unis. Ces pièces sont utilisées dans les chaînes de fabrication pour de multiples secteurs d'activité : l'agroalimentaire, l'automobile, l'emballage, la bureautique, le nucléaire, etc. En constante progression, le chiffre d'affaires de l'entreprise est passé de 1 150 000 € en 2018 à 1 350 000 € aujourd'hui.

### Lauréate de France Relance

La SEIDMA, qui emploie actuellement 15 salariés, a investi près d'un million d'euros en matériel depuis quatre ans. L'entreprise va se doter prochainement de deux nouvelles machines, dont une fraiseuse de marque Haas qui n'a encore jamais été importée en France. « Ces nouvelles machines très performantes vont nous permettre de gagner du temps sur certaines pièces. Nous pourrions ainsi répondre plus facilement aux commandes d'urgence » souligne Stéphane Marion, gérant de la SEIDMA. « Nous pourrions également réaliser des pièces plus complexes. Cela devrait nous apporter de nouveaux clients. »



De gauche à droite : le sous-préfet Didier Doré, le gérant de la SEIDMA Stéphane Marion, son associé Anthony Quéhin, le député Thierry Benoit et l'adjoint au maire Christophe Drugeot.

Cet investissement de 400 000 € sera financé à hauteur de 40 % par France Relance, un plan mis en place par l'État pour atténuer les effets de la crise sanitaire et préparer la France industrielle de demain. À cette occasion, une visite

de l'entreprise a été organisée le 14 février dernier, en présence du sous-préfet Didier Doré, du député Thierry Benoit et de l'adjoint au maire Christophe Drugeot.



Stéphane Marion (à droite) et son associé Anthony Quéhin.

## et aussi

### › Accotements et talus : le renouvellement du contrat

Pour le débroussaillage des talus et des accotements (deux passages par an, en mai et octobre), une consultation a été réalisée auprès de deux prestataires pour un nouveau contrat de trois ans. Le Conseil municipal a retenu l'offre de l'entreprise Jardin Patrick selon la tarification suivante pour chaque passage : chemins ruraux 150 € HT/km, chemins de terre 115 € HT/km, boulevards et rues en agglomération 195 € HT/km, autres travaux ponctuels 52 € HT/heure.

### › Espaces verts : boulevard de la Motelle et Coteaux de Folleville

Une consultation a été réalisée auprès de différents prestataires pour l'entretien des espaces verts du boulevard de la Motelle (du giratoire de la Martinais au carrefour à feux) et du lotissement des Coteaux de Folleville. Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu les entreprises suivantes :

- Boulevard de la Motelle : Lambert Paysage pour un montant annuel de 1 600 € HT (travaux de tonte, d'entretien des arbres et arbustes, des massifs, des allées piétonnes)
- Coteaux de Folleville : Philippe Cadieu Paysagiste pour un montant annuel de 9 280 € HT (travaux de tonte, d'entretien des arbres et arbustes, des massifs, des allées piétonnes, et le cas échéant l'entretien des bassins d'orage et le fauchage des fossés)

## Associations : les subventions

Cette année, ces aides accordées par la commune aux associations représentent un total de 40 835,55 €.

### Secteur social local.....18 480 €

CCAS de Lécousse (dont subvention ADMR) .....	18 000 €
Amicale des donateurs de sang - Fougères.....	50 €
Group. employeurs Sud Fougerais .....	100 €
Les Amis de la MARPA.....	80 €
Ligue contre le Cancer d'Ille-et-Vilaine .....	50 €
Restos du Cœur - Fougères.....	150 €
Alcool Assistance La Croix d'Or - Fougères .....	50 €

.....

### Secteur sportif.....12 660 €

Tennis de table Fougères-Javené-Lécousse.....	400 €
Football Espérance de Lécousse.....	4 160 €
Gym Club enfants .....	4 000 €
Dojo Lécousois .....	3 500 €
USL Vélo .....	400 €
Foulées de Lécousse .....	200 €

.....

### Secteur animation et culture.....7 100 €

Amicale des Aînés.....	500 €
UNC-AFN Soldats de France .....	600 €
ACLé.....	2 000 €
Comité des fêtes - Fête de la Saint-Jean .....	3 000 €
Tai Chi - Jardin intérieur.....	1 000 €

.....

### Actions envers la jeunesse.....625 €

USEP sport (école Montaubert).....	250 €
UGSEL sport (école Notre-Dame).....	175 €
Réseau aides spécialisées - école Montaubert (fournitures scolaires) .....	200 €
<i>Participation aux activités sportives extérieures (6 à 18 ans) : 20 €/jeune</i>	
<i>Participation classe découverte : 35 €/jeune</i>	
<i>Participation voyages collégiens et lycéens : 50 €/jeune</i>	

.....

### Divers.....1 970,55 €

Fédération Nationale des Accidentés du Travail - Fougères .....	40 €
Prévention Routière - Rennes .....	30 €
Société de chasse de Lécousse .....	250 €
Adhésion association Chemins du Mont-Saint-Michel.....	150 €
Association des Maires d'Ille-et-Vilaine .....	1 375,55 €
Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine.....	125 €

## Le saviez-vous ?

### > Application : Lécousse est sur IntraMuros



Services de la mairie, événements, actualités, lieux à visiter... En complément de son site Internet et de sa page Facebook, la commune dispose désormais d'une application mobile dédiée à la vie quotidienne à Lécousse : IntraMuros. Grâce à cet outil numérique de proximité, vous avez accès à toute l'actualité de la commune et des acteurs locaux (associations, commerces, écoles, etc.). L'application IntraMuros est téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google Play.

## et aussi

### > Contrat : le point à temps 2022

Pour la réalisation du point à temps, une technique qui permet de rénover la chaussée là où elle a subi des dégradations de surface, une consultation a été réalisée auprès de deux entreprises. Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise Beaumont TP aux montants suivants :  
- point à temps manuel : 1 150 € HT/tonne  
- point à temps automatisé : 880 € HT/tonne

### > Vitres : les bâtiments communaux

Une consultation a été réalisée auprès de deux prestataires, pour un contrat de trois ans, concernant l'entretien des vitres des bâtiments communaux. Cette prestation concerne le nettoyage, trois fois par an, des vitres de l'Hôtel de Ville, du centre technique, des salles Hermine et Émeraude, des bureaux, d'Espace 13, de l'espace Irène Frain, du Pôle Enfance, ainsi que le nettoyage, deux fois par an, des portedrapeaux de l'Hôtel de Ville. Le Conseil municipal a retenu l'offre de la société BSF (Breizh Services Fougères) pour un montant annuel de 4 430,31 € HT.

## École Montaubert : les CE2 deviennent des « Gastronomes en circuit court » !



La classe de CE2 de l'école Montaubert participe au projet des « Gastronomes en circuit court » proposé par le Réseau d'Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères. Ce sont cinq séances avec différentes activités autour du thème de l'alimentation.

Lors de la première séance, les enfants ont travaillé sur leurs sens, notamment le goût et l'odorat. Ils ont fabriqué des sachets de plantes aromatiques et ont préparé un beurre aromatique à base de fleurs comestibles, qu'ils ont ensuite dégusté avec plaisir ! L'intervenante, Marie-Claire Boucher, leur a lu « Le

Petit chaperon rouge » et ils y ont associé des odeurs (ils devaient deviner l'odeur de chaque gobelet, cela n'a pas été facile !).

La deuxième séance était axée sur l'agriculture et l'origine de nos aliments. Les enfants ont fabriqué des maquettes représentant des paysages agricoles. En comparant leurs maquettes, ils ont pu découvrir les différences entre agriculture intensive, raisonnée, durable et biologique. Ils ont également travaillé sur le petit-déjeuner, leurs habitudes et sont arrivés à établir les règles d'un petit-déjeuner équilibré.



En troisième séance, la classe est allée visiter la ferme « Le Jardin de l'Euhe », à Lécousse. Les enfants ont pu réaliser que de bons légumes étaient produits à deux pas de chez eux ! Ils ont découvert la culture en serre et se sont promenés autour de la ferme pour observer le paysage.

Les prochaines séances se dérouleront en classe. Les enfants travailleront sur leur équilibre alimentaire.

À la fin de ce projet, les CE2 seront donc de vrais gastronomes !

## École Notre-Dame : réduire et valoriser nos déchets



La classe de CE1-CE2 a participé à un projet pour « Réduire et valoriser nos déchets ». Les élèves ont étudié comment améliorer la gestion des déchets. Ils ont compris l'intérêt du tri sélectif et l'importance de connaître les consignes de



tri. Ils sont allés découvrir le lieu où l'on gère tous les déchets. Ils ont observé la diversité des matériaux collectés et ce qu'ils deviennent. Ils ont pu aussi voir que, grâce aux compagnons d'Emmaüs, beaucoup de choses sont valorisées et



réutilisées. Pour terminer ce projet, les élèves ont fabriqué du papier recyclé avec des journaux.

Ce projet a pu se concrétiser grâce à la participation de l'association « Familles Actives » du centre social de Fougères.

## Accueil de loisirs : les vacances d'hiver

Pendant les vacances d'hiver, l'accueil de loisirs a accueilli 121 enfants de 3 à 13 ans. L'équipe d'animation a proposé diverses activités manuelles, sportives et culturelles. Les 3-5 ans ont pu ainsi s'essayer à la fabrication de marionnettes, dans le but de créer un petit spectacle. Les 6-9 ans ont participé à une Olympiade, en l'honneur des Jeux Olympiques d'hiver. De leur côté, les 10-16 ans ont honoré la chandeleur en cuisinant des crêpes pour l'ensemble des enfants de l'accueil de loisirs. Ils ont aussi participé à une version adaptée du célèbre jeu télévisé Koh-Lanta.

La première semaine avait pour thème l'hiver et les Olympiades. Une sortie a été organisée à la patinoire de Rennes pour les 5-16 ans. La



deuxième semaine, les 3-5 ans se sont rendus à l'espace des sciences de Rennes afin d'assister à une séance au Planétarium. Le même jour, les jeunes de 6 à 13 ans ont pu se dépenser et de se dépasser en pratiquant de l'escalade en salle.

## Les bilans 2021

### Accueil de loisirs

En 2021, l'accueil de loisirs a fonctionné 97 jours : 34 mercredis scolaires et 63 jours de vacances. Au total, 268 enfants ont été accueillis, contre 223 en 2020 et 260 en 2019. La fréquentation a donc retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire. 51 enfants ont participé aux mini-séjours, contre 46 en 2019.

Concernant le bilan financier, le total des dépenses s'est élevé à 193 635,95 € et les recettes à 115 570,66 €. Le reste à charge pour la commune a donc été de 78 065,29 €, soit 40 % des dépenses.

### RIP'Am Stram Gram

En 2021, 69 ateliers d'éveil ont été organisés à Lécousse, réunissant 61 enfants, 19 assistantes maternelles, 7 parents et 1 grand-parent. En matière d'animations, le spectacle « Un Loup dans les choux » et la visioconférence sur « L'agressivité et l'opposition chez l'enfant » ont fait partie des temps forts.

Les dépenses ont représenté 55 815,74 €. Déduction faite des recettes, qui se chiffrent à 47 801,14 €, le reste à charge pour les 4 communes (Lécousse, Javené, Romagné et Saint-Sauveur-des-Landes) s'établit à 8 014,60 €.

## CMJ : un grand jeu d'enquête le 14 mai

Dans la foulée de la Journée Citoyenne, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) organisera un grand jeu d'enquête le samedi 14 mai, de 14 h 30 à 16 h 30. Cette animation ludique, prévue de longue date mais reportée en raison de la crise sanitaire, sera destinée aux enfants nés entre 2009 et 2012. Toutes les informations seront disponibles sur le site [www.lecousse.fr](http://www.lecousse.fr). Inscriptions à partir du lundi 11 avril à l'adresse [direction-enfance-jeunesse@lecousse.fr](mailto:direction-enfance-jeunesse@lecousse.fr)

## à noter

### > Dénomination : le RIPAME devient Relais Petite Enfance

Dans le cadre de la loi Accélération et Simplification de l'Action Publique (ASAP), les Relais Assistants Maternels (RAM, RPAM, RIPAME) sont désormais appelés Relais Petite Enfance (RPE). Cette dénomination, plus large et généraliste, devrait permettre à chaque public (parents et professionnels) de se retrouver plus facilement. Le RIP'Am Stram Gram devient donc le RPE Am Stram Gram. À noter aussi qu'Agnès Le Moullour, animatrice à L'Île aux trésors de 2012 à 2019 puis au sein du RPE, cessera ses activités début juillet à Lécousse. Suite à son départ, le RPE recherche une personne ayant une bonne connaissance du métier d'assistant maternel et du développement du jeune enfant pour animer une matinée d'éveil à Lécousse, et éventuellement un atelier supplémentaire à Javené. Renseignements au 06 45 10 23 02 - [ripame@lecousse.fr](mailto:ripame@lecousse.fr)

## et aussi

### > Argent de poche : les inscriptions pour l'été

La commune renouvelle l'opération Agent de Poche pendant les vacances de printemps et d'été. Ce dispositif permet aux jeunes de 16 et 17 ans de gagner un peu d'argent en échange de travaux simples et sans danger. La rémunération est de 15 € pour un chantier de 3 h 30. Il est encore possible de s'inscrire pour les vacances d'été. Les documents, disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site [www.lecousse.fr](http://www.lecousse.fr), sont à remettre en mairie avant le 1<sup>er</sup> juin.

### > Sport : les inscriptions dans un club extérieur

Par délibération du 18 février 2021, le Conseil municipal a reconduit une participation communale de 20 € pour les jeunes de 6 à 18 ans inscrits dans un club du territoire de Fougères Agglomération pour pratiquer une activité sportive ou culturelle non proposée par les associations de Lécousse. Cette saison, 67 jeunes bénéficient de ce dispositif pour un coût total de 1 340 €.

## Animation : le carnaval du comité des fêtes



Après deux années d'interruption, le carnaval du comité des fêtes a fait son retour le 12 mars dernier. La manifestation a obtenu un beau succès, puisque plus de 140 enfants déguisés, ainsi que quelques parents, ont participé au défilé. Un goûter a ensuite été offert à tous les participants.



## Tous à la fête de la Saint-Jean !



Photo d'archives

La fête de la Saint-Jean se déroulera le samedi 25 et le dimanche 26 juin. Voici le programme concocté par le comité des fêtes. Toutes les animations se dérouleront au complexe sportif Pierre de Coubertin.

### Samedi 25 juin

- À partir de 13 h 30, nouveau concours de palets organisé en collaboration avec l'association Le Palet Lécoussois
- En soirée, fête de la musique avec Flash animations puis grand feu d'artifice

### Dimanche 26 juin

- De 8 h à 20 h, vide-greniers

## à noter

### > Exposition : un appel aux talents ou aux collectionneurs !

La commission municipale « Animations » a pour projet d'organiser dans les prochains mois une exposition à l'espace Irène Frain. La commission souhaite mettre en lumière les talents des Lécoussois, quelle que soit la discipline artistique, ou bien valoriser une collection qui pourrait intéresser le plus grand nombre. Si vous souhaitez exposer vos travaux personnels, ou si vous êtes collectionneur et que vous voulez faire partager votre passion, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. Tél. 02 99 94 25 05 – mairie@lecousse.fr

## agenda

### > Associations : les dates à retenir

**Samedi 23 avril après midi et dimanche matin 24 avril.**

L'US Lécousse vélo organise la randonnée annuelle de VTT (30-50 km) et route (40-60-80 km).

Tarif : 6 euros, ravitaillement sur le parcours, boisson et casse-croûte à l'arrivée.

Ouvert aux licenciés et non licenciés.

Environ 450 cyclistes ont participé aux précédentes éditions.

**Dimanche 8 mai.**

L'Union Nationale des Combattants (UNC) de Lécousse va commémorer la victoire de 1945. Après une messe à 11 h, une cérémonie se déroulera devant le Monument aux Morts. Les enfants des écoles et les Lécoussois sont invités à venir partager ce moment du souvenir avec les anciens combattants.

**Samedi 21 mai.**

Le Judo Club Fougères/Lécousse va organiser une compétition amicale (interclubs) à la salle de tennis de Lécousse.

**Dimanche 5 et lundi 6 juin.**

Le tournoi annuel du Club de Tennis de table Fougères-Javené-Lécousse se déroulera à la grande salle omnisports de Javené. Plus de 200 joueurs venus de toute la France sont attendus. Entrée gratuite. Buvette et restauration sur place.

**Du samedi 18 au mercredi 22 juin.**

L'ACLÉ va organiser à l'espace Irène Frain une exposition des travaux réalisés lors des ateliers créatifs.

**Vendredi 24 juin.**

Les auditions des élèves de l'atelier musical de l'ACLÉ se dérouleront à la salle Émeraude.

## Médiathèque : les prochains rendez-vous

### Un Escape Game



Dans le cadre du Mois du Numérique, les animateurs numériques de développement social du Département organiseront un escape game « Pandora » le jeudi 14 avril, à 14 h 30. Une jeune e-sportive a disparu après la parution d'un nouveau jeu vidéo. Enquête et coopération seront nécessaires pour la retrouver ! Animation pour les + de 12 ans. Sur inscription sur le site <https://mediatheques.fougères-agglo.bzh>.

### Une console Switch et ses jeux



Toujours à l'occasion du Mois du Numérique, une console Switch et ses jeux seront mis à la disposition des jeunes Lécoussois pour jouer sur place.

Cette animation sera proposée les mercredis 6, 13 et 27 avril aux horaires d'ouverture. Sur inscription à la médiathèque.



### Lire à tout prix

Les médiathèques de Fougères Agglomération lancent la 4<sup>ème</sup> édition du prix littéraire intercommunal « Lire à tout prix ». Les participants pourront lire les six romans sélectionnés du 1<sup>er</sup> avril au 15 septembre et voteront ensuite pour leur titre préféré.

Les six romans sélectionnés par les bibliothécaires sont disponibles à la médiathèque. Il s'agit de :

- « Mobyette » de Frédéric Ploussard
- « Une Soupe à la grenade » de Marsha Mehran
- « Un Afghan à Paris » de Mahmud Nasimi
- « Saint-Jacques » de Bénédicte Belpois
- « Le festin des hyènes » de Fabienne Juhel
- « Solak » de Caroline Hinault

### Le chant des oiseaux



En juillet et août, venez découvrir le chant des oiseaux grâce à un poster de réalité augmentée ! En passant sa tablette devant les oiseaux, le poster s'anime et les oiseaux se mettent à chanter. C'est magique et magnifique à écouter !

- L'inscription à la médiathèque est gratuite. La carte délivrée lors de l'inscription permet d'emprunter dans toutes les médiathèques de Fougères Agglomération jusqu'à 20 documents pour 4 semaines

- Horaires d'ouverture : lundi de 13 h 30 à 17 h 30, mardi de 16 h à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, vendredi de 16 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h 30.

Tél. 02 99 97 73 31.

## Foot : stage, initiation multisports et remise de maillots



Lors du stage, des jeunes en compagnie de Didier Fortin, bénévole, Michel Lebreton, président, Daniel Barré, responsable de l'école de foot, Miguel Lemée, animateur sportif au Conseil départemental, Philippe Hubert, bénévole.

Les 14, 15 et 16 février, l'Espérance de Lécousse a organisé, en collaboration avec le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, un stage de football et d'initiation multisports sur le terrain synthétique de Lécousse. Encadré par deux éducateurs sportifs diplômés du Conseil départemental, ainsi que par les animateurs de l'Espérance de Lécousse, ce stage a accueilli une quarantaine d'enfants âgés de 7 à 11 ans. Les jeunes ont passé différents tests de football, afin d'évaluer

leurs compétences techniques et physiques, et ont participé à des petits matches et tournois. Ils ont pu aussi d'initier au tir à l'arc, hockey sur gazon et au I-golf. La météo n'ayant pas toujours été clémente, ils ont pu aussi pratiquer en salle des jeux de badminton et du basket. Ce stage s'est déroulé dans la bonne humeur et les enfants ont été ravis d'avoir pu pratiquer ces activités.



Remise de maillots aux U8. Daniel Barré responsable de l'école de foot, Loïc Tostivint, Mathieu Guérin responsable des U8, Xavier Aubert entraîneur des U8.

Le samedi 25 février, le club a également organisé un plateau de football regroupant les équipes du GJ Roc et Forêt, AGL-Drapeau de Fougères et Espérance de Lécousse. À cette occasion, Loïc Tostivint, artisan électricien installé rue de la Butte, à Lécousse, a offert des jeux de maillots aux équipes U8 de l'Espérance de Lécousse.

## Tarifs communaux : l'actualisation 2022

### ► Salle Émeraude

Vin d'honneur .....	59,00 €
Réunion .....	59,00 €
Buffet froid.....	85,00 €
Chèque caution.....	100,00 €

### ► Salle Belle île .....

Vin d'honneur .....	39,00 €
Réunion .....	39,00 €
Buffet froid.....	54,00 €
Chèque caution.....	100,00 €

### ► Espace Irène Frain .....

Location pour une journée.....	26,00 €
Location pour une semaine .....	90,00 €
Location au-delà d'une semaine.....	70,00 €/semaine
Chèque caution.....	100,00 €

### ► Salle Hermine

Associations de Lécousse.....	
Salle sans cuisine .....	180,00 €
Salle avec cuisine.....	292,00 €
Retour le lendemain.....	160,00 €
Vin d'honneur avec verres.....	188,00 €
Sono.....	31,00 €
Écran.....	31,00 €

Particuliers de Lécousse .....	
Salle .....	296,00 €
Cuisine.....	94,00 €
Retour le lendemain avec cuisine ....	160,00 €
Sono.....	30,00 €
Écran.....	30,00 €

### ► Cimetière

Concession.....	340,00 €
Concession 50 ans .....	540,00 €
Concession 30 ans.....	enfant gratuit
Columbarium.....	440,00 €
Columbarium 30 ans.....	540,00 €
Caveau provisoire .....	56,00 €

## Services administratifs : l'activité 2021

FORMALITES	2020	2021
Photocopies (public et associations)	783	1163
Recensements militaires (jeunes de 16 ans)	45	48
Inscriptions sur liste électorale	98	160
Demandes de logements locatifs	22	57
Autorisations de fermeture de cercueil	148	185
Autorisations de crémation	33	57
Achats de concession au cimetière	11	8
<b>ÉTAT-CIVIL</b>		
Naissances	33	33
Mariages	7	14
Décès (de personnes domiciliées à Lécousse)	17	15
PACS	9	7
<b>C.C.A.S. (action sociale)</b>		
Participants de + de 71 ans au repas annuel	243	200
Aides aux familles pour la restauration scolaire	75 enfants	100 enfants
Dossiers d'aide sociale	12	15
<b>URBANISME</b>		
Permis de construire Pour un nombre de logements nouveaux	65 66	67 44
Déclarations de travaux	83	100
<b>COMPLEXE CULTUREL</b>		
Réservations salle Hermine	14	10
Réservations salle Émeraude	60	125
Réservations salle Armor	45	50
Réservations salle Belle-Ile	45	93





**Marie GUEZENNEC**  
Conseillère en immobilier

☎ 06 68 09 45 46  
✉ marie.guezennec@iadfrance.fr  
📍 Fougères / Emée et ses alentours



Suivez-moi   **AVIS DE VALEUR OFFERT** [iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)

Mandatitaire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France Immobilier au 15AC de Rennes sous le numéro 907945 (ou sous dénomination de filiale), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

## Etat-civil

### Naissances du 11 novembre 2021 au 13 février 2022

11 novembre 2021 : **Maoh GOBÉ** – 10, rue Mozart  
 13 décembre 2021 : **Lizenn MARTIN** – 20, rue Claude Debussy  
 21 décembre 2021 : **Mathéo ROUSSEAU** – 11, rue Saint-Yves  
 23 janvier 2022 : **Livio PLANES** – 30, rue de la Guillardière  
 5 février 2022 : **Louisy N'BESSO FRESHARD** – 40, rue de la Guillardière  
 6 février 2022 : **Nora LARÇON ALLOGGIO** – 14, rue d'Espagne  
 9 février 2022 : **Emy GARZON** – 2, allée de la Basse Bayette  
 13 février 2022 : **Gaspard LEGEARD** – 1, rue Saint-Patern

### Décès du 9 décembre 2021 au 24 janvier 2022

9 décembre 2021 : **Claude JULIEN** – 9, rue Hector Berlioz  
 24 décembre 2021 : **Claude HOUDUSSE** – 12, rue Georges Bizet  
 26 décembre 2021 : **Amand Roussel** – 14, rue Hector Berlioz  
 7 janvier 2022 : **Marc Jenvrin** – 14, rue Camille Claudel  
 24 janvier 2022 : **Josette Boivent** – 5, rue des Bûcherons

### Mariages du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2022

5 février 2022 : **M. MOREL Philippe et Mme TRÉHET Martine** – 22, rue de la Basse Porte

## Les permis de construire

-SCI PIGEON BLANC – 86, boulevard de Bliche : extension d'un bâtiment commercial. Arrêté du 2/11/2021.  
 -SCA FUNECAP – 1, rue Pierre Harel : construction d'un crématorium pour animaux. Arrêté du 26/01/2022.  
 -SCI Les petits lupins – 26, rue Marie-Angèle Duval : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 30/11/2021.  
 -SCI CASY-P – 43, rue Marie-Angèle Duval : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 14/01/2022.  
 -SCI CASY-P – 29, rue Marie-Angèle Duval : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 14/01/2022.  
 -M. RENAULT Olivier et Mme GANDON Fabienne – 37, rue Marie-Angèle Duval : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 29/11/2021.  
 -M. et Mme FOUGERAY Jean-Luc et Cécile – 2 bis, rue du Pont Sec : aménagement d'un ancien fournil en habitation. Arrêté du 7/12/2021.  
 -M. BOUSSET Eric – 1, boulevard de Pontlevoy : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 24/11/2021.  
 -M. et Mme MERIENNE Ludovic et Hélène – 28, chemin de la République : extension de la maison d'habitation. Arrêté du 22/12/2021.  
 -Mme COLIN Céline – 3, rue Hildegarde de Bingen : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 29/11/2021.  
 -M. et Mme GRIMAULT Eric et Marylène – 26, rue Élixa Mercœur : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 7/12/2021.  
 -Commune de Lécousse – 1, rue de la Guillardière : changement de destination de locaux pour la création d'un pôle santé. Arrêté du 3/02/2022.  
 -M. et Mme BRICHET Jérôme et Marie – 17, rue Marie-Angèle Duval : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 24/12/2021.  
 -SCI M&H – 22, rue Simone de Beauvoir : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 7/01/2022.  
 -M. et Mme FROGER Marc et Catherine – 41, rue Paul Gauguin : extension de la maison d'habitation. Arrêté du 26/01/2022.  
 -SARL P2i – 8, rue Simone de Beauvoir : construction de deux maisons individuelles. Arrêté du 3/02/2022.  
 -M. et Mme OLLIVIER Gwendal et Adeline – 15, boulevard de la Côte du Nord : construction d'un garage et d'un carport. Arrêté du 14/01/2022.  
 -M. PETIT Marc – 10, rue Simone de Beauvoir : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 3/02/2022.  
 -M. CHAVOIS Ludovic – 55, rue Marie-Angèle Duval : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 26/01/2022.  
 -M. CHAVOIS Patrick – 15, rue Élixa Mercœur : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 26/01/2022.  
 -M. et Mme BARON Nicolas et Betty – 14, rue Élixa Mercœur : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 21/02/2022.

## Les déclarations préalables

-ECO HABITAT ENERGIE– 7, rue du Brabant : installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 2/12/2021.  
 -Mme BARBEDETTE Annie – 5, rue de Gibary : construction d'un garage. Arrêté du 15/12/2021.  
 -EAU DU PAYS DE FOUGERES – La Chataigneraie : réalisation de travaux de sécurisation du site de la prise d'eau de la fontaine la Chèze (clôtures, portail). Arrêté du 8/12/2021.  
 -M. CADIEUR Philippe – 44A, chemin de la République : construction d'une cuisine d'été. Arrêté u 22/12/2021.  
 -M. TREHU Roland – 7, impasse des Rochelettes : remplacement de la porte d'entrée. Arrêté du 6/01/2022.  
 -M. BELAIR Fabien et Mme PETIT Cécile – 1, rue Adélaïde Daligaut : extension de la maison d'habitation par un stationnement non clos. Arrêté du 22/12/2021.  
 -Mme LEPRIEUR Nelly – 30, chemin de la République : transformation d'une fenêtre par une porte. Arrêté du 7/01/2022.  
 -M. PAPOUIN Louis – 10, rue Paul Gauguin : remplacement d'une haie par une clôture. Arrêté du 15/01/2022.  
 -M. BESNEVILLE Etienne – 8, rue Jeanne Laurent : extension d'une maison d'habitation par la création d'un garage. Arrêté du 10/01/2022.  
 -M. BOUVIER Valentin – 12, rue de Folleville : fermeture du préau existant. Arrêté du 21/02/2022.  
 -Mme LEMETAYER Suzanne – 1, rue Paul Gauguin : isolation par l'extérieur. Arrêté du 19/02/2022.  
 -M. GARNIER Jules – 9, rue du Châtaignier : remplacement d'une haie par une clôture. Arrêté du 24/02/2022.  
 -M. BOULET René – 23, rue Mozart : extension d'un auvent existant. Arrêté du 25/02/2022.  
 -SAS TDF – rue du Martray : remplacement de menuiseries, création et condamnation d'ouvertures. Arrêté du 1/03/2022.  
 -SCI CATAMI - 63-65, boulevard de Bliche : modification des façades et réhabilitation de deux habitations. Arrêté du 7/03/2022.



## Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Le lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,  
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30,  
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

## Hôtel de ville

1 parvis des Droits de l'Homme.35 133 Lécousse  
Tél. 02 99 94 25 05 - Fax : 02 99 99 61 24  
www.lecouisse.fr - mairie@lecouisse.fr

## Les n<sup>os</sup> utiles

### Pharmacie :

Florence Olivier  
02 99 99 81 01

### Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute  
Romain Mahoudo, kinésithérapeute  
02 99 94 94 55

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue  
02 99 94 37 99

Annabelle Delahaye, infirmière  
Sophie Chaupitre, infirmière  
Karine Meunier, infirmière  
Myriam Juguet, infirmière  
02 99 94 37 75

### Cabinet d'infirmières :

Gousse-Lagouet-Marc-Garnier  
02 99 94 19 18

### Kinésithérapeute :

Anne-Hélène Pirotais,  
06 49 32 15 69

### Orthoptiste :

Marie Van Vooren,  
02 23 51 16 06

### ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné  
02 99 17 47 87 à Fougères

## Travaux de bricolage ou jardinage : les horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- les jours fériés de 10 h à 12 h

**Ces travaux sont interdits les dimanches.**

## ENTREPRISE POMMEREUL

**02.99.99.43.40**

[www.pommereul.com](http://www.pommereul.com)

**Installation  
Dépannage  
Magasin**

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES



**3, rue Théodore Levannier  
Z.A. La Meslais - 35133 LÉCOUSSE**



## Atelier Du Bois

-Menuiserie Agencement Sur-Mesure:  
cuisine, salle de bain, dressing  
-Ebénisterie  
-Rénovation d'Habitation

Christian Chemin  
25 la chaunière  
35133 LÉCOUSSE

[cheminchristian@orange.fr](mailto:cheminchristian@orange.fr)  
Tel: 0674756080



**FOUGÈRES  
AGGLOMÉRATION**

**LE BUS  
C'EST DES  
ÉCONOMIES  
D'ESSENCE**

**CHANGEONS  
NOS HABITUDES**



# TAXI David

**TRANSPORT MEDICALISE  
TICKETS TAXI / TOUTES DISTANCES  
FOUGERES - LÉCOUSSE  
LOUVIGNÉ DU DÉSERT  
06 98 06 31 43 - 02 99 97 23 07  
[dacobeau@hotmail.fr](mailto:dacobeau@hotmail.fr)**

[www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com)

**E.Leclerc**   
LÉCOUSSE - FOGÈRES



**Boulangerie**



**L'Espace Vert**



**Fruits et légumes**



**Boucherie**



**Traiteur**



**Poissonnerie**

Pour toute commande au rayon Traditionnel : 02 99 94 80 00

**E.Leclerc**   
LÉCOUSSE - FOGÈRES

ZAC Le Parc  
35133 LÉCOUSSE  
02 99 94 80 00